

ELECTIONS LEGISLATIVES

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION

PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
SCRUTIN DE LISTE NATIONALE A LA PROPORTIONNELLE

L'an deux mille treize, et le 09 octobre, la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 28 septembre 2013 s'est déroulée dans la salle de délibération de la commune de Batama.

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Batama au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 769
- Nombre d'électeurs inscrits : 412869
- Nombre de votants : 269922
- Nombre de bulletins nuls : 8605
- Suffrage exprimés : 261317
- Taux de participation : 66,18

Mentions : 1- le chiffre exact de suffrages exprimés est : Deux cent soixante quatre mille deux cents trente un (264.626)

2- le chiffre exact du nombre des votants est de : Deux cent soixante treize mille deux cent trente un (273.231)

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus		
		En Chiffres	En Lettres	%/tage
01	EI Hadj Mamadou Salim BAH (UPR)	2207	deux mille deux cent sept	0,83
02	Lansana KOUYATE (PEDN)	4215	quatre mille deux cent quinze	1,59
03	Dr Saliou Bella DIALLO (AFIA)	439	quatre cent trente neuf	0,17
04	Daouda CAMARA (NGR)	945	neuf cent quarante cinq	0,36
05	EI Hadj Alpha Ibrahima Sila BAH (PGRP)	610	six cent dix	0,23
06	Jean Marc TELLIANO (RDIG)	1075	mille soixante quinze	0,41
07	EI Hadj Moussa SOLANO (PUP)	733	sept cent trente trois	0,28
08	Dr Ibrahim Sory DIALLO (ADC-BOC)	157	cent cinquante sept	0,06
09	Boubacar BARRY (UNR)	603	six cent trois	0,23
10	Mamadou DIAWARA (PTS)	1063	mille soixante trois	0,40
11	Hadja Nantenin KONATE (RPG ARC EN CIEL)	6686	soixante six mille six	2,520
12	HolomoKoni KOUROUMA (UGDD)	2609	deux mille six cent neuf	0,99
13	Sidya TOURE (UFR)	16566	seize mille cinq cent soixante six	6,26
14	Ibrahima Kassory FOFANA (GPT)	4309	quatre mille trois cent neuf	1,63
15	Dr Sékou Benna CAMARA (GUD)	1413	mille quatre cent treize	0,53
16	Mamadou CellouDalein DIALLO (UFDG)	154339	cent cinquante quatre mille quatre cent trente neuf	58,32
17	EI HadjDiao KANTE (GRUP)	571	cinq cent soixante onze	0,22
18	Alpha Souleymane BAH (PNR)	532	cinq cent trente deux	0,20
19	Mamadou BAH Baadiko(UFD)	700	sept cents	0,26
20	Jean-Marie SOUMAHORO DORE(UPG)	9426	neuf mille quatre cent vingt six	3,29
21	Mohamed TOURE (PDG-RDA)	631	six cent trente un	0,24
22	Charles-Pascal TOLNO(PPG)	797	sept cent quatre vingt sept	0,30

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit. Conformément à l'article 86 du code électoral:

- 1) L'original va au Président de la CENI;
- 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation
- 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant

Fait à Conakry le 09/10/2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président

Le Vice-Président

L'Assesseur

Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]